

L'Info



D'EST EN OUEST



Yamaska

Volume 19 - Numéro 10

Décembre 2023—janvier 2024



Madame la mairesse, Diane De Tonnancourt, Madame la conseillère, Daniëlle Proulx,
Messieurs les conseillers, Richard Thérout, François Martin, Léo-Paul Desmarais,
Martin Joyal et Alain Crévier vous souhaitent un joyeux temps des Fêtes.
Santé, bonheur et prospérité pour l'année 2024 !

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt	450 789-2897
mairesse@yamaska.ca	450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1)	450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com	

François Martin (Poste #2)	450 808-2024
fmartinec@hotmail.com	

Richard Thérout (Poste #3)	450 789-0129
laternaux.328@gmail.com	

Léo-Paul Desmarais (Poste #4)	450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com	

Martin Joyal (Poste #5)	450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com	

Alain Crevier (Poste # 6)	450 789-3427
acreviercpa@gmail.com	

Direction générale :

Sylvie Viens	450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca	Poste 3

Pour information générale: info@yamaska.ca

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489 (poste 2)

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins Pierre-De Saurel
450 746-7000

École Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
22 janvier 2024

Prochaine parution :

1^{er} février 2024

Mot de la Mairesse

Appel à la solidarité en cette période de fin d'année...

En cette période de l'année durant laquelle on fait souvent appel à notre générosité, je vous retransmets une invitation qu'une équipe de bénévoles, travaillant à la préservation de l'église, vous a faite pour le 10 décembre prochain. À titre personnel, je crois qu'il est important de mobiliser la population pour soutenir la survie de l'Église paroissiale.

Même, si comme moi, vous n'êtes pas des adeptes des offices religieux et que vous considérez qu'il est essentiel de souligner la distinction entre l'Église et l'État car cette séparation garantit la liberté de religion et la neutralité de l'État, je crois qu'il est important de travailler ensemble à la préservation de ce monument historique.

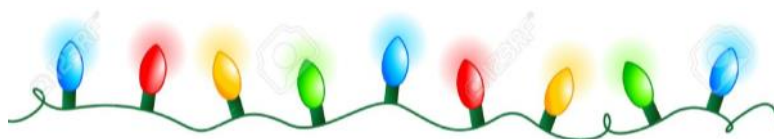
La présence physique de l'église dans une communauté va au-delà de la croyance religieuse individuelle. Elle peut servir de point central pour des activités sociales et culturelles et ainsi servir à promouvoir la solidarité et à se soutenir mutuellement. L'activité du 10 décembre prochain servira à amasser des sommes importantes pour assurer un chauffage adéquat pour les temps froids des prochains mois et ainsi préserver le bâtiment des dommages qui pourraient lui causer des torts irréparables.

Je sais bien que la période actuelle est très difficile financièrement pour plusieurs de nos citoyens qui doivent faire face à une récession et à des taux d'inflation galopants qui affectent leur pouvoir d'achat mais je sais que pour d'autres, un effort est possible pour soutenir cette belle cause. Montrons notre soutien à l'équipe des bénévoles qui donne de leur temps et leur énergie pour la réussite de cet événement. Leur dévouement mérite notre reconnaissance et notre encouragement.

En terminant, je tiens à vous transmettre mes vœux les plus chaleureux pour cette période de fin d'année. Que la joie, la paix (si importante par les temps qui courent) et la solidarité règnent dans chaque foyer. Profitez de ces moments avec vos proches pour partager l'amour et la bienveillance avec eux. Ensemble, construisons une communauté encore plus forte et unie!

Joyeuses Fêtes à toutes et à tous, petits et grands!

Votre mairesse,
Diane De Tonnancourt



Guignolée 2023

Cette année, nous continuons avec la formule des dons en argent qui seront amassés pour la Guignolée 2023. Nous vous invitons à faire parvenir vos dons au bureau municipal situé au 100, rue Guilbault. Des tirelires seront également déposées dans les commerces de Yamaska. Une GUIGNOLÉE DE RUE aura lieu sur le territoire le SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023 entre 11h et 14h.

Des certificats cadeaux seront distribués uniquement aux familles de Yamaska, en difficulté, inscrites préalablement au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu. Soyons généreux !!!

Calendrier des séances du Conseil municipal 2023

Le 16 janvier 2024

Le 6 février 2024

Le 12 mars 2024

Le 9 avril 2024

Le 7 mai 2024

Le 4 juin 2024



Le 9 juillet 2024

Le 13 août 2024

Le 10 septembre 2024

Le 1er octobre 2024

Le 5 novembre 2024

Le 3 décembre 2024

Nouvelles du Conseil municipal de novembre 2023

- ⇒ Dépôt – états comparatifs ;
- ⇒ Règlement RY-2023-104 relatif à la période de questions aux séances du conseil ;
- ⇒ Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 960 000 \$ qui sera réalisé le 15 novembre 2023 ;
- ⇒ Financement du règlement d'emprunt RY-2021-05 décrétant un emprunt et une dépense de 960 000\$ pour l'exécution des travaux de construction d'un pavillon communautaire - résolution d'adjudication d'une émission de billets à la suite d'un appel d'offres public ;
- ⇒ Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ;
- ⇒ Établissement du calendrier des séances ordinaires séances du Conseil 2024 ;
- ⇒ Fin de contrat - technicienne en comptabilité ;
- ⇒ Embauche d'une adjointe en comptabilité ;
- ⇒ Fin de contrats – PG solutions ;
- ⇒ Adhésion à FQM services, coopérative de solidarité (FQMS) ;
- ⇒ Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection ;
- ⇒ Embauche permanente de David St-Germain au poste ;
- ⇒ Nomination du maire suppléant ;
- ⇒ Avis de motion - projet de règlement no RY-2023-105 sur les ententes relatives aux travaux municipaux;
- ⇒ Adoption du premier projet de règlement no RY-2023-105 sur les ententes relatives aux travaux municipaux;
- ⇒ Avis de motion - projet de règlement RY-79-2015-10 (2023) modifiant le règlement de zonage – allées d'accès mitoyennes;
- ⇒ Adoption du premier projet de règlement RY-79-2015-10 (2023) modifiant le règlement de zonage – allées d'accès mitoyennes;
- ⇒ Poste informatique département administratif (réception) – achat;
- ⇒ Sauvegardes infonuagiques et disque de sauvegardes;
- ⇒ Dénéigement du stationnement : face au 137, rue Principale à Yamaska et de l'Église;
- ⇒ Nomination d'un conciliateur arbitre, personne désignée – abrogation résolution 2021-09-229;
- ⇒ Érosion – rang Saint-Louis – travaux correctifs – mandat;
- ⇒ Érosion – Île du domaine Ouest – travaux correctifs – surplus;
- ⇒ Approvisionnement en eau potable – demandes - Régie intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska;
- ⇒ Coûts reliés aux travaux de la rue Brouillard – règlement RY-2022-12;
- ⇒ Plan – projet de lotissement – promoteur développement résidentiel – entre la rue Principale et Saint-Michel – approbation;
- ⇒ Mandat Municonseil avocats – préparation d'une entente de promoteur relative aux travaux municipaux - promoteur KM Développement - développement résidentiel – entre la rue Principale et Saint-Michel;
- ⇒ Demande d'appui de la Municipalité de Yamaska – CPTAQ – dossier Jacqueline Forcier – lot 5 079 123;
- ⇒ Festival western – Autorisation de la tenue d'évènement;
- ⇒ Demande de l'École Yamaska – Expérience Aventure T-2023-2024;
- ⇒ Achat de sable – terrain de baseball.

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres travaux, doit obtenir préalablement, un permis avant même de commencer des travaux. Donc, pour tous vos projets prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur en urbanisme au téléphone 450 789-2489 (poste 2) ou par courriel : permis@yamaska.ca.

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.



EXTRAIT DU RÈGLEMENT RM-2017 SUR LE DÉNEIGEMENT

Article 6.1.16

Constitue une nuisance et est passible de la peine édictée dans le présent chapitre, le fait de pousser, jeter, souffler, déposer, amonceler ou autrement déplacer de la neige, de la glace ou toute autre matière, peu importe sa provenance, sur l'un ou l'autre des endroits suivants ou de l'une ou l'autre des façons suivantes :



- a) Dans un chemin, une rue, une ruelle ou autre voie publique ou dans leur emprise, dans les fossés et cours d'eau municipaux, sur les passages piétonniers, sentiers pédestres, pistes cyclables ou multifonctionnelles, promenades, trottoirs et terre-pleins, dans un parc ou stationnement à l'usage du public ainsi que dans tout autre endroit public;
- b) À l'intérieur d'une distance de dégagement d'un mètre et demi (1,5 m) de rayon autour d'une borne d'incendie;
- c) À une distance inférieure à quatre mètres et demi (4,5 m) de tout fil électrique;
- d) À une hauteur de plus de cinq (5) mètres à moins de 45 m d'un immeuble utilisé à des fins d'habitations, commerciale, industrielle communautaire ou récréative au sens du règlement de zonage de la municipalité;
- e) De façon à obstruer ou nuire à la visibilité d'un panneau de signalisation ou d'un feu de circulation;
- f) De façon à bloquer l'accès à un immeuble.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autres des dispositions du présent chapitre commet une infraction et est passible, en outre des frais:

S'il s'agit d'une personne physique;

Pour une 1^{ère} infraction, d'une amende de 125\$;

En cas de récidive: 250 \$

S'il s'agit d'une personne morale:

Pour une 1^{ère} infraction, d'une amende de 250\$;

En cas de récidive: 500 \$

ÉTIQUETTES POUR MATIÈRES RÉSIDUELLES—BAC EXCÉDENTAIRE

Les étiquettes pour les bacs à déchets excédentaires seront disponibles à compter du **18 décembre** au coût de **140\$** chacune. Elles seront valides pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Quant aux bacs de matières recyclables (bacs bleus) et compostables (bacs bruns), aucune limite ne s'applique pour ceux-ci.



Pour toutes informations concernant les animaux : spad.ca

Pour signaler un chien perdu, trouvé ou décédé.
Vous devez composer le numéro sans frais : **1 855 472-5700** ou remplir le
formulaire en ligne : spad.ca/services/perdus-ou-trouves/

Vous avez un problème avec un animal de la faune urbaine? (mouffette, ra-
ton laveur, etc.) Veuillez communiquer avec la SPAD et ils vous informeront
de la procédure. Ce type de service est à vos frais.

ALERTES MUNICIPALES

INSCRIVEZ-VOUS, C'EST GRATUIT!

Recevez les alertes municipales
où vous le désirez, selon
vos besoins



collectes
domestiques



avis d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris d'aqueduc



risque
d'inondation



avis
important



déneigement



indice
de feu

et plus encore!

DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL INCLUSIVEMENT

STATIONNEMENT DE NUIT EN PÉRIODE HIVERNALE



Il est interdit de stationner ou d'immobiliser
son véhicule sur le chemin public entre
1 h00 à 6 h 00 et ce, sur tout le territoire



OPÉRATION NEZ ROUGE

Sorel-Tracy

450-746-1611

Soirées d'opération



DÉCEMBRE 2023

					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

 En opération!



AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER!

**S.V.P. si une borne fontaine se trouve sur votre terrain,
prenez soin de ne pas la recouvrir de neige
lors du déneigement.**

En cas d'incendie... chaque seconde compte.
Merci de votre précieuse collaboration!



Bonjour, chers amis de la FADOQ,

Nos activités du mardi se poursuivent !!

Les activités du matin sont temporairement en pause par manque de participants.

Activités à l'horaire :

Mardi après-midi à partir de 13h30 jeux de cartes et billard.

Pour le congé des fêtes, la dernière journée d'activités sera le 12 décembre et nous serons de retour le 16 janvier 2024.

Notre **banquet de Noël** se tiendra le **17 décembre, dès 11h30**, un **repas traditionnel** vous sera servi. Coût des billets **membre 30\$ et non-membre 35\$**. Il est toujours temps de réserver votre place, pour le faire, veuillez contacter **Nancy Morinville** au **450 789-2338** ou lors des activités régulières. **Plusieurs prix de présence en argent**

Nous vous invitons à l'avance à notre prochain **après-midi dansant le dimanche 21 janvier dès 13h30** à la **salle Léo-Thérault** avec la musique de Yvon Daunais. Un buffet froid sera servi en fin d'après-midi.

Nous espérons vous voir en grand nombre lors de nos activités.

Au plaisir de participer avec vous et vous souhaitons un très heureux temps des fêtes!!!

Votre comité FADOQ

Le **CLUB DE SCRABBLE** se réunit à tous les deux *jeudis de 13h30 à 15h30*

Prochaines dates... *7 et 21 décembre 2023*
au Centre communautaire situé au 137, rue Principale.

Si vous avez envie de jouer avec les mots ...
Si vous voulez vous amuser en groupe...

Apportez votre jeu et votre dictionnaire si vous en avez ...

Pour information: Francine Péliissier au 450 789-2916
ou par courriel: f.pelissier@hotmail.com



LIGNE D'INTERVENTION
24/24 H

450 746-0303
1 866 APPELLE



LA TRAVERSÉE

CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel

120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8
Ligne d'intervention 24/7 : **450 746-0303** - **1 866 APPELLE** cpslatraversee.ca

Suivez-nous sur Facebook

Horaire des célébrations religieuses pour Noël 2023 et Jour de l'An 2024

Messes de Noël :

Dimanche, 24 décembre à 22h à **Yamaska**
par le *curé Lionel Émard*

Lundi, 25 décembre à 9h30 à **Yamaska**
par le *curé Lionel Émard*

Dimanche 24 décembre à 21h30 à Saint-David
par le *curé Pierre Houle*

Lundi, 25 décembre à 11h00 à Saint-Gérard Majella
par le *curé Pierre Houle*

Messes du Jour de l'An

Dimanche 31 décembre 2023 à 19h00 à **Yamaska**
par le *curé Pierre Houle* ;

Dimanche 1^{er} Janvier 2024 à 11h00
à Saint-David (*ADACE*)



La Grande Foire de Noël d'Yamaska

Dimanche 10 décembre

10h à 17h à l'Église

Brocante

Encan silencieux

Prestations musicales Pascal Bibeau et cie

Artisans

Pizza maison + beignes + chocolat chaud

(Païement en argent seulement)

Nous vous attendons en grand nombre !

Tous les profits iront pour le chauffage de l'église



Dans un monde où le droit des femmes et l'égalité sont au cœur des débats...

L'Afeas est un phare d'espoir pour les personnes qui veulent réellement faire la différence et qui sont déterminées à atteindre une véritable égalité en société.

Nous avons établi un calendrier demandé par les Afeas régionale et provinciale et sommes fières du résultat.

Voici en rétrospective les activités de l'année 2023 :

- * Janvier : Conférence et chansons de Mme Nicole O'Bomsawin, femme autochtone, elle nous a parlé de la colonisation, de leurs luttes et des enjeux actuels;
- * Février : Souper et spectacle de M. André Champagne avec un merveilleux tour de chant francophone de Félix Leclerc à Joe Dassin;
- * Mars : Activité en l'honneur de la journée internationale des droits des femmes : thème « De l'ombre à la lumière » Hommage à Mme Linda Crevier, femme non-voyante mais, tellement authentique et inspirante;
- * Avril : Journée sur le travail invisible des femmes dans le monde soit : Entraide, solidarité, partage etc..;
- * Mai : activité récréative de cabane à sucre, ambiance conviviale, jeux et plaisir;
- * Mai : 57^e Assemblée générale annuelle régionale à Victoriaville;
- * Mai : Assemblée générale annuelle Afeas Yamaska, suivie d'un souper-spectacle avec les sœurs Martel;
- * Juin : Assemblée générale annuelle de la Maison d'hébergement La Source pour femmes et enfants, victime de violence;
- * Août : Bingo;
- * Septembre : Conférence de Mme Marie-Andrée Renaud-Corriveau, 10^e génération de la famille des Corriveau;
- * Septembre : Activité régionale, conférence Katerine Deslauriers : Droits des femmes dans le monde;
- * Octobre : conférence par Carmelle Nolin : Mois des mots et expressions « Moi c'est toi et vice-versa »;
- * Octobre : conférence régionale, recrutement et engagement;
- * Novembre : Activité Opération Tendre la Main, port du ruban blanc «symbole pour contrer la violence », repas et après-midi du Noël-Afeas, musique, chants et cadeaux;
- * Janvier: Nous débuterons l'année 2024 avec un sujet des plus importants pour toutes et tous. Les arnaqueurs connaissent leur cible. La Sergente Ève Langlais de la Sûreté du Québec, nous entretiendra sur la FRAUDE et comment la prévenir.



La période des Fêtes marque une trêve dans le rythme accéléré du quotidien. Profitons de cette pause bien méritée, pour retrouver tous ceux qui nous sont chers.

Que votre Noël soit rempli d'agréables moments et que le bonheur envahisse votre foyer et vos familles tout au long de l'année!

Diane Bibeau
Présidente



CLASSIQUE

L'amélanchier, de Jacques Ferron

ROMAN ADULTES

Femme fleuve, d'Anaïs Barbeau Lavalette

La rumeur du ressac, de Line Richard

(Prix Robert-Cliche du premier roman 2023)

Havre-Saint-Pierre, d'Abla Farhoud (1945-2021)

Qimmik, de Michel Jean

Du haut de la falaise-T.2-Le cap Diamant, de Claude Coulombe

Secrets de famille-T.2-Le poids des confidences, de Rosette Laberge

À la croisée des chemins-T.3-Les éclaircies, de Louise Tremblay-d'Essiambre

Zigoune, de Daniel Lessard

La rivale, d'Eric-Emmanuel Schmitt

Le temps de la colère (suite de Les faisceaux de la peur), de Maud Tabachnik

Points de fuite-T.1, de Martin Michaud

Dans les pas d'une autre, de Jojo Moyes

Le Don du mensonge, de Donna Leon

Le léopard, de Jo Nesbo

Son nom sur la liste, de John Grisham

FAITS VÉCUS

Le destin c'est les autres, de Claudine Bourbonnais

BANDE DESSINÉE

Astérix-L'iris blanc, de Fabcaro et Didier Conrad

JEUNESSE

Les Légendaires(Origines)-T.1-Danaël, de Sobral et Nadou

Les Légendaires(Origines)-T.2-Jadina, de Sobral et Nadou

Nish-T.3-L'été de tous les possibles, d'Isabelle Picard

ENFANTS

Mini Big-L'oiseau de feu, de Geneviève Guilbault

MiniBig-Une girafe trop grande pour aller à l'école, de Richard Petit

Cajoline-Fini les crises!, de François Daxhelet

PeppaPig-La fée des dents, d'Isabelle Allard

Le chevreau qui voulait être le meilleur, de Carine Paquin

BONNE LECTURE

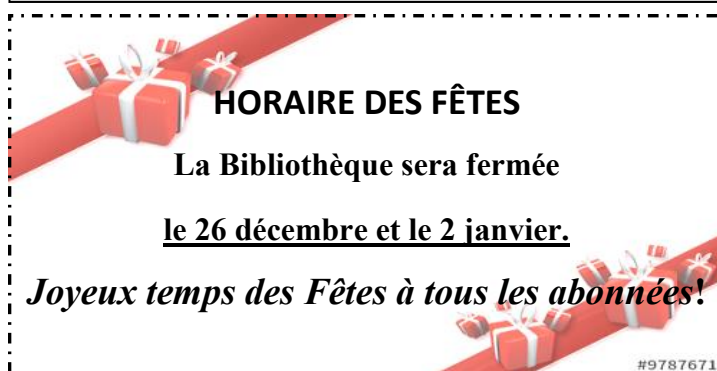
Andrée de Repentigny

Responsable bénévole



Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00*



HORAIRE DES FÊTES

La Bibliothèque sera fermée

le 26 décembre et le 2 janvier.

Joyeux temps des Fêtes à tous les abonnés!



À NOTER :

*Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à
compléter un coupon pour le tirage d'un
certificat cadeau de \$25 à la Librairie
Marcel Wilkie inc.*

Municipalité de Yamaska
Assemblée publique de consultation
Règlement n° RY-79-2015-10

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné aux contribuables de la Municipalité de Yamaska par la soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière.

- 1° QUE lors d'une séance du conseil tenue le 7^e jour du mois de novembre 2023, le conseil de cette Municipalité a adopté le projet de règlement suivant et tiendra une assemblée publique de consultation le 16^e jour du mois de janvier 2024, à compter de 19 h 00 à la salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin.

Résumé du projet de règlement

Titre du règlement

Règlement no RY-79-2015-10 (2023) amendant le règlement de zonage no RY-79-2015.

But du règlement

Le présent règlement a pour but d'autoriser les entrées charretières mitoyennes dans la zone Ha.9 pour des bâtiments jumelés.

Localisation de la zone concernée

Le zone Ha.9 est localisée à l'ouest de la rivière Yamaska, entre la rue Principale et Saint-Michel, tel qu'indiqué dans la figure qui suit.



Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

- 2° QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, la Mairesse ou la personne nommée par le conseil expliquera la teneur du projet de règlement susmentionné ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.
- 3° QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Yamaska, ce 20^e jour du mois de novembre 2023.

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Yamaska
Assemblée publique de consultation
Règlement n° RY-2023-105

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné aux contribuables de la Municipalité de Yamaska par la soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière.

1° QUE lors d'une séance du conseil tenue le 7^e jour du mois de novembre 2023, le conseil de cette Municipalité a adopté le projet de règlement suivant et tiendra une assemblée publique de consultation le 16^e jour du mois de janvier 2024, à compter de 19 h 00 à la salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin.

Résumé du projet de règlement

Titre du règlement

Règlement no RY-2023-105 relatives aux ententes à des travaux municipaux.

But du règlement

Le présent règlement a pour but d'assujettir la délivrance d'un permis de construction et/ou de lotissement à la conclusion d'une entente relative au financement et à l'exécution de travaux municipaux.

Localisation de la zone concernée

Le règlement s'applique à l'entièreté du territoire de Yamaska

Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

2° QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, la Mairesse ou la personne nommée par le Conseil expliquera la teneur du projet de règlement susmentionné ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

3° QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Yamaska, ce 20^e jour du mois de novembre 2023

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière



HORAIRE DU VESTIAIRE DE LA PATINOIRE -
Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault

Horaire régulier:

Lundi au vendredi: de 18h00 à 21h00

Samedi et dimanche : de 12h00 à 17h00
18h00 à 21h00



Suivez la page Facebook de la municipalité pour plus d'info!

L'Office d'habitation Pierre-De Saurel est un organisme parapublic responsable de la gestion d'un parc immobilier composé de 462 logements, répartis dans 23 immeubles sur le territoire de la MRC Pierre-De Saurel.

Vous désirez joindre un milieu de travail stimulant, une équipe du tonnerre, une mission sociale hors pair, vous désirez faire une différence dans la vie des gens avec du café frais chaque matin... Un salaire compétitif avec une gamme complète d'avantages sociaux, nous vous attendons!

Responsable au service d'aide à la recherche de logement (SARL)

Sous la supervision de la direction générale, le ou la responsable du Service d'aide à la recherche de logement (SARL) planifie, coordonne, dirige et contrôle les activités liées au SARL. Le ou la titulaire du poste a la responsabilité d'informer, d'orienter et d'accompagner les ménages ou personnes seules qui sont à risque de se retrouver sans logement. Ce poste implique un soutien à la recherche de logement et il est destiné à une clientèle éprouvant des difficultés à se loger et résident sur le territoire de la MRC Pierre-De Saurel.

Les principales tâches du responsable au SARL, consistent à :

- ✓ Superviser les activités du SARL;
- ✓ Appliquer les règles d'admissibilité pour le programme des mesures d'urgences;
- ✓ Évaluer les requérants quant aux exigences d'admissibilité au service;
- ✓ Répondre aux appels et accompagner les personnes dans leur recherche de logement en déterminant un plan d'action selon leurs besoins;
- ✓ Développer et entretenir des partenariats avec les organismes communautaires et institutionnels afin de soutenir les personnes en participant à la concertation sur le territoire de la MRC Pierre-De Saurel;
- ✓ Effectuer la reddition de compte du service;
- ✓ Toutes autres tâches connexes liées à sa fonction.

Les exigences du poste :

Le ou la responsable doit posséder un diplôme de niveau technique (D.E.C.) en sciences humaines ou dans un domaine connexe. Il doit également avoir une expérience pratique de trois années dans un poste similaire. Une grande expérience dans un poste similaire pourrait compenser l'absence de diplôme.

- ✓ Facilité à entrer en contact avec les gens;
- ✓ Empathie et bonne capacité d'écoute;
- ✓ Capacité à résoudre des situations complexes;
- ✓ Connaissance de la gestion de crise et en relation d'aide;
- ✓ Posséder une excellente capacité à travailler en équipe;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide et utiliser son propre véhicule pour le travail;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de l'informatique;
- ✓ Posséder des connaissances du milieu communautaire et institutionnel du territoire, un atout.

Poste permanent, temps plein. Nous offrons une gamme d'avantages sociaux généreux qui incluent l'assurance collective, un régime de retraite, le cellulaire et les frais de déplacement. Salaire compétitif.

SVP faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel à info@ohpierredeasaurel.com ou à l'adresse suivante : 264, rue Robidoux, Sorel-Tracy, J3P 7Y2.

Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

Courriel: info@autobusbibeau.ca

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com



LouisPlamondonBQ



ÉCOCENTRE



De décembre à mars, l'écocentre sera ouvert du jeudi au samedi, de 9 h à 16 h 00.

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel +** (Google Play, App Store, Windows Store).

L'écocentre est situé au
3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy
(sortie 135 de l'autoroute 30 – chemin du Golf)
Tél.: 450 908-0784

Décembre 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<u>Aucune collecte d'encombrants</u>					1	2 Guignolée (de 11h à 14h)
3 Fête de Noël (enfants inscrits seulement à 13h salle Léo-Théroux)	4	5 Biblio (de 14h à 16h et de 19h à 20h) Conseil municipal (à 20h à la salle Léo-Théroux)	6 	7 Club de Scrabble	8	9
10 Grande Foire de Noël à l'Église (voir p. 8)	11	12 Biblio	13 	14	15	16
17 Danse Âge d'or (11h30 salle Léo-Théroux) (Voir p. 7)	18	19 Biblio	20 	21 Club de Scrabble	22	23
24 Messe de minuit à 22h00 (Voir p. 8)	25 Bureau municipal fermé Joyeux Noël	27 Bureau municipal et bibliothèque fermés	28 Bureau municipal fermé  	29 Bureau municipal fermé	30 Bureau municipal fermé	31 Messe du jour de l'an à 19h00 (Voir p. 8)



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Janvier 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aucune collecte d'encombrants	1 Bureau municipal fermé Jour de l'an Bonne année!	2 Bureau municipal et bibliothèque fermés	3 Bureau municipal fermé 	4 Bureau municipal fermé	5 Bureau municipal fermé	6
7	8	9 Biblio (de 14h à 16h et de 19h à 20h)	10  	11	12	13
14	15	16 Biblio Conseil municipal (à 20h à la salle Léo-Théroux)	17  	18	19	20
21 Danse Âge d'or (13h30 salle Léo-Théroux) (Voir p 7)	22	23 Biblio	24 Conférence Afeas (voir p 9) 	25	26	27
28	29	30	31 	 = Sapin  = bac bleu  = bac brun  = bac noir		

VEUILLEZ PRENDRE NOTE
QUE LE BUREAU MUNICIPAL
SERA FERMÉ POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
DU 22 DÉCEMBRE 2023 AU 7 JANVIER 2024
INCLUSIVEMENT!